

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche
et des Ressources Hydrauliques

Institution de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université de Carthage

Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne

27 ماي 2020

27 05 2020

AVIS AUX ETUDIANTS DES CLASSES TERMINALES DE L'ESA MOGRANE

Dans le cadre de l'application des mesures sanitaires, l'administration de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne compte récupérer les chambres mises à la disposition des étudiants des classes terminales pour pouvoir placer, à partir du 8 juin 2020, les étudiants concernés par l'enseignement présentiel dans tous les foyers de l'école à raison d'un étudiant par chambre.

Pour cela, les étudiants des classes terminales qui sont en cours de préparation de leurs PFE (3^{ème} FI, 3^{ème} LA, Mastère de recherche M2 et 2^{ème} Mastère professionnel) sont appelés à récupérer leurs affaires des foyers et céder les clés des chambres à l'administration le plus tôt possible (avant le 8 juin 2020). Ils pourront les réoccuper, en cas de nécessité pour les soutenances, durant la dernière quinzaine du mois de juillet (après le départ des autres étudiants).

Concernant les PFE, le dépôt des rapports et les soutenances se feront durant les périodes 1-31 juillet 2020 et 1 septembre – 31 décembre 2020. Le mois d'août est consacré aux vacances d'été.

Aïd Moubarak, meilleurs vœux de santé et de bonheur

Bonne continuation et bonne chance

Le Directeur de l'ESA Mograne

Signé :
Ben Alaya Abdallah